

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES POUR FAIRE POUSSER LES BONNES IDÉES

Vous avez créé un produit ou un service innovant. Vous avez quelques clients mais pas suffisamment pour vous installer et investir dans un bail commercial. C'est le moment d'entrer en pépinière d'entreprises. Actuellement, la Métropole offre un réseau de 9 sites hébergeant plus de 90 entreprises par an.



Qu'est-ce qu'une pépinière ?

Des locaux adaptés et des services de Toulouse Métropole qui facilitent le développement des entreprises innovantes.



Qui peut entrer en pépinière ?

Toute personne ayant créé un produit ou un service innovant et qui a besoin d'un soutien pour développer son entreprise.

Comment entrer en pépinière ?



Prendre un premier rendez-vous

economie@toulouse-metropole.fr
05 34 24 51 97

Objectifs :

- confirmer que votre projet correspond aux critères de sélection
- formaliser votre besoin de locaux (superficie, caractéristiques techniques)
- identifier les lieux d'hébergement possibles (disponibilité, implantation géographique)



Monter un dossier de candidature

Pour postuler, il faut rassembler plusieurs documents : synthèse du projet, présentation de l'équipe, description du produit ou service, analyse du marché, montage financier...



Expliquer et défendre son projet devant un comité

Le comité d'experts est composé d'acteurs socio-économiques du territoire (Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, Banque de France, Airbus Développement, Toulouse Business School, incubateur Nubbo...) et des filières métiers représentées (Pôles de compétitivité, Fondation Cancer Bio-santé...). Vous disposez de 15 minutes de présentation et de 15 minutes de Questions/Réponses. Dès la sortie, vous avez la réponse à votre demande.



Si la réponse est positive, s'installer en pépinière.

Vous devez signer une convention d'occupation des locaux pour un an, et non un bail commercial. Cette autorisation est renouvelable 3 fois.

CHIFFRES CLÉS

9

startups sur 10
hébergées en pépinières
passent le cap des 5 ans

15

entreprises intégrées
en moyenne par an

30

millions d'€ de levées
de fonds en 2020
par 6 entreprises hébergées

450

emplois/an
dans les entreprises
hébergées

Pourquoi entrer en pépinières ? Que proposent-elles ?

UN HÉBERGEMENT

- 20 000m² répartis sur 9 pépinières thématiques (Aéronautique et spatial, Santé/biotechnologies, Numérique, Ingénierie, Environnement et nouvelles énergies, Mobilités...) ou généralistes pour les TPE (Très Petites Entreprises)
- bureaux à partir de 12m²
- plateau-ateliers entre 50 et 150m²
- laboratoires équipés (pour les projets Biotech)
- tarif du loyer évolutif sur 4 ans (à partir de 95€ HT/m²/an, la 1^{re} année)

UN ACCOMPAGNEMENT

- mise en relation avec les partenaires de Toulouse Métropole dans le secteur socio économique et des financements (CCI, Réseau Entreprendre, Initiative Haute-Garonne...)
- accès privilégié aux salons et événements sur le stand de Toulouse Métropole. Ex : Siane (salon des partenaires de l'industrie)
- aide à l'implantation durable de la PME sur le territoire (recherche de nouveaux locaux).

toulouse
métropole

Plus d'infos

toulouse-metropole.fr
rubrique
Développement économique